



**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public**
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

Syndicat du Val-de-Marne

**Dernières propositions de carte scolaire de la direction académique pour le CTsD de juin :
24 fermetures supplémentaires qui aggravent un projet totalement inacceptable mettant en cause
brutalement les conditions de travail des enseignants et d'apprentissage des élèves du département.**

Après une analyse précise [du document \(très peu lisible\) récapitulant les nouveaux projets de mesures de la Direction Académique pour le CTsD de juin](#) (transmis aux représentants des personnels), il ressort :

Concernant la maternelle :	Concernant les classes élémentaires
<ul style="list-style-type: none">- 2 des ouvertures fermes prononcées en février sont annulées.- Sur les 20 ouvertures conditionnelles, 10 sont annulées, seulement 5 sont transformées en ouvertures fermes (ce qui montre bien que pour l'essentiel les OC n'ont pas vocation à devenir des ouvertures réelles) et 5 restent conditionnelles avec un comptage à la rentrée.- 5 nouvelles ouvertures fermes sont prononcées.- 42 fermetures fermes sont maintenues sur les 46 prononcées en février.- Sur les 50 fermetures conditionnelles, 18 deviennent fermes, 17 sont maintenues comme conditionnelles avec un comptage de rentrée et seules 15 sont annulées (ce qui montre que les fermetures conditionnelles sont des fermetures, au même titre que les fermetures fermes. Rappelons que le poste a été supprimé lors du mouvement).- 13 nouvelles écoles sont victimes d'une mesure de fermeture ferme. <p>Au total, il y a donc 7 ouvertures de moins qu'en février et 6 fermetures de moins : la DASEN envisage donc d'aggraver la situation des maternelles du département en retirant encore un poste supplémentaire.</p>	<ul style="list-style-type: none">- 5 des ouvertures fermes prononcées en février sont annulées- Sur les 25 ouvertures conditionnelles, 7 sont annulées, seulement 11 sont transformées en ouvertures fermes (ce qui montre bien que pour l'essentiel les OC n'ont pas vocation à devenir des ouvertures réelles) et 7 restent conditionnelles avec un comptage à la rentrée.- 6 nouvelles ouvertures sont prononcées- 47 fermetures fermes sont maintenues sur les 50 prononcées en février- Sur les 20 fermetures conditionnelles, 7 deviennent fermes, 3 sont maintenues comme conditionnelles avec un comptage de rentrée et seules 10 sont annulées.- 11 nouvelles écoles sont victimes d'une mesure de fermeture ferme <p>Au total, il y a donc 6 ouvertures de moins qu'en février et 2 fermetures de moins : la DASEN envisage donc d'aggraver la situation des classes élémentaires du département en retirant encore 4 postes supplémentaires.</p> <p>Il est important de préciser que l'essentiel des postes présentés en Ouverture sont en fait des postes 100% réussite en CP (ou CE1 REP+). De fait hormis ces postes les écoles élémentaires subissent aussi une saignée sur le plan des fermetures.</p>

Alors que les ajustements de carte scolaire de juin permettent tous les ans de rouvrir des classes, pour la première fois nous assistons à un projet de 24 fermetures supplémentaires (auxquelles il faudrait d'ailleurs ajouter l'annulation de 7 ouvertures fermes prononcées en février).

Rappelons que le projet de carte scolaire a non seulement été rejeté à l'unanimité au CTsD et à la quasi unanimité lors du CDEN, mais qu'il a suscité le 9 février la plus importante grève des écoles de notre département, au sujet de la carte scolaire, depuis de nombreuses années.

Rappelons aussi que cette carte scolaire a remis en cause la norme départementale des décharges de direction concernant les écoles en zone « dite banale » qui permettait aux directions d'écoles d'obtenir une demi décharge à partir de 8 classes et une décharge complète à compter de 12 classes et imposé un calcul plus défavorable des décharges de direction pour tous les directeurs (zone banale, REP REP+) en ne comptant plus comme des classes les postes ouverts au titre du dispositif 100% réussite, les PDMQDC, les postes E rattachés.

Cette remise en cause aboutit à ce que 74 directions d'école bénéficient d'une priorité suite à une perte de décharge (ne sont pas comptabilisés les collègues qui partent en retraite et les collègues qui sont nommés à TP et qui perdent une décharge sans pouvoir bénéficier d'une priorité) et 44 autres qui voient leur régime indemnitaire baisser suite à ces mesures. Au total c'est un quart des directions d'école (sur les 608 que compte notre département) qui est touché par cette mesure.

Deux exemples édifiants :

Villejuif 23 écoles, 158 élèves en plus avec 8 classes en moins ! 6 fermetures en maternelle et 3 fermetures en élémentaire pour 1 ouverture en maternelle et 5 postes 100% réussite en élémentaire. Résultats 19 élèves en plus en maternelle pour 5 classes de moins et 139 élèves en plus en élémentaire pour 3 classes en moins. Du côté des décharges de direction c'est aussi l'hécatombe : une école sur 3 perd une décharge comme les écoles maternelle et élémentaire Paul Vaillant Couturier, qui ont été citées dans l'enquête sur la grande pauvreté, dans un quartier particulièrement difficile, pour lesquelles la décharges complète en élémentaire et la demi décharge en maternelle sont remises en cause au risque de déstabiliser le travail fourni depuis des années.	Cachan, 10 écoles, 74 élèves en plus pour 3 classes en moins ! Une fermeture en maternelle et deux fermetures en élémentaire. Aucune ouverture n'est proposée (une seule conditionnelle sur comptage de rentrée) alors qu'il est prévu 74 élèves de plus.
--	---

Rappelons encore que l'ensemble des postes de ZIL ont été transformés en postes de BD ce qui met en cause non seulement les conditions de travail des collègues, mais l'ensemble du fonctionnement des remplacements, en particulier les remplacements courts risquent de ne plus du tout être assurés.

Rappelons enfin que la mise en place du dispositif 100% réussite qui est le prétexte à cette véritable saignée touchant particulièrement l'école maternelle qui subit 90 fermetures pour 33 ouvertures (soit -57 postes) alors que les chiffres du rectorat pour la totalité des écoles maternelles du département prévoient un maintien des effectifs (-125 élèves rapportés aux 340 écoles du département accueillants des élèves de maternelle soit -0,37 élève par école !!!). Dispositif « 100% réussite » qui aboutit à ce qu'une grande partie des CP en REP et REP+ soit à 25, 26, 27, 28, 29 ou 30 (voire plus) avec 2 enseignants dans une même salle (il s'agit des nombreuses écoles qui ne disposent pas des locaux permettant que chaque groupe de CP ait sa salle de classe). Par ailleurs, la très grande majorité des CP en REP ont des effectifs dépassant largement les 12 annoncés par le ministre (Jean Moulin à Vitry : 5 CP pour 72 élèves, soit 15 par classe et la demande d'ouvrir la 6ème classe est refusée, 15 par CP à Jules Verne à Vitry..). Sans parler de la pression sur les collègues remettant en cause leur liberté pédagogique individuelle.

Dans ces conditions, le SNUDI-FO 94 invite les écoles à prendre connaissance des mesures envisagées et à saisir le syndicat :

- En envoyant au plus vite [la fiche carte scolaire](#) afin que les représentants FO au CTsD puissent défendre précisément la situation de votre école,
- Pour organiser des réunions communes avec les parents contre les mesures envisagées,
- Pour demander des audiences à la DSDEN afin de porter toutes les revendications des écoles (annulation de fermeture, ouverture, maintien des décharge, ...).

Face à ce projet aggravant une carte scolaire sans précédent, totalement inacceptable, le SNUDI-FO 94 se félicite que **8 délégués du personnel sur 10 au CTsD (les 4 FO, les 3 FSU et la représentante de la CGT) considèrent qu'il est impossible que le CTsD convoqué le 7 juin se tienne**. Ces 3 organisations syndicales (SNUDI-FO, SNUipp et CGT) expriment dans un communiqué commun leur refus des mesures dictées par le Ministre dans notre département, en refusant de siéger le 7 et en **appelant ensemble les écoles à faire grève le vendredi 15 juin (jour du report du CTsD) et à se rassembler devant la direction académique à 9H « pour exiger le retrait de la carte scolaire DASEN-Ministre, ce qui passe par la satisfaction de chacune des revendications, c'est à dire :**

- **- l'annulation immédiate des fermetures,**
- **- la satisfaction des demandes d'ouvertures de toutes les écoles en prenant en compte les situations particulières**
- **- le rétablissement de la norme départementale et du calcul des décharges de direction,**
- **- le maintien des remplaçants gérés par les secrétaires de circonscription. »**

Un préavis de grève a été déposé, les intentions de grève sont à adressées à votre IEN avant le mardi 12 juin au soir.

Créteil le 4 juin 2018